

Réunion du conseil municipal, le 29 janvier

La réhabilitation des écoles, un des gros projets des années à venir

L'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 29 janvier, présidée par la maire, Sophie Buhot, était relativement léger.

Après lecture du compte rendu des décisions concernant les différents devis signés depuis le dernier conseil municipal de décembre, les conseillers sont passés à l'exposé par la maire, puis au vote des huit points à l'ordre du jour.

Un feu « récompense »

Vu l'audit sur la vitesse et le comptage des véhicules traversant le bourg sur la RD 50, vu le passage de nombreux piétons et notamment des enfants accédant à l'école, un feu vert « récompense » sera implanté à l'entrée du bourg, dans la zone 30 en venant de Sottevast, route des Blanches Pierres.

Le principe ? Le feu en régime normal est rouge, si le véhicule en approche respecte la limitation de vitesse, le feu passe au vert. Son coût est de 21 198 euros TTC, auxquels se rajouteront les frais de connexions électriques et la signalétique.

Concernant les nouveaux tarifs pour le crématorium, le conseil a procédé à une faible révision depuis le 1^{er} février. Le coût de la crémation s'échelonne désormais de 702 euros à 993 euros.

Concernant l'aménagement paysager du lotissement la Croix du Parc, vu l'avancée des travaux, la commune peut lancer le lot 3 pour l'aménagement paysager de la tranche 2. Pour cette opération, il a été proposé de consulter les entreprises par appel d'offres ouvert en procédure Mapa (marché à procédure adaptée).

Renouvellement du contrat de pôle de services pour la période 2025-2029 : le contrat 2020-2025 avec le conseil départemental étant terminé, le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé la maire à candidater pour la prochaine période et à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Les élus ont abordé le sujet de l'oppidum lors des questions diverses. Le conseil municipal à

la majorité souhaite la poursuite de la procédure concernant le contentieux de la salle.

Circuits scolaires: il n'y a plus qu'un seul circuit scolaire (sur les deux en fonction) jusqu'à présent en raison du petit nombre d'enfants (onze) fréquentant ce service. Le conseil déplore la baisse de fréquentation du service et craint une suppression à terme.

Réhabilitation des écoles: le projet avance. L'avant-projet définitif devrait être présenté en avril. Actuellement, des ateliers sont menés avec l'architecte et les usagers des locaux, professeurs, enfants, agents communaux. Dans les années à venir, les travaux de réhabilitation des écoles, maternelle et primaire, seront un gros chantier.

Vigipirate: il est maintenu au niveau « urgence attentat ».

Élagage des propriétés en bordure de route: une campagne de rappel vient d'être lancée et des courriers aux riverains ont été envoyés pour leur rappeler les règles afin de ne pas entraver la circulation des piétons ou des véhicules.

Repas des anciens offert par la municipalité: le repas se tiendra le dimanche 23 mars. Chaque personne de plus de 75 ans est invitée à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie pour y participer.

C. C.



L'école va être réhabilitée dans les prochaines années. Un avant-projet définitif devrait être présenté en avril. Stéphanie HERAULT



Un feu «récompense» va être installé à l'entrée du bourg, en venant de Sottevast. Google Street View